



**AF3V** - Association Française des Véloroutes et Voies Vertes  
**Délégation régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon**  
Association Deux Pieds Deux Roues (ex Association Vélo) 5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse 05 34 30 94 18  
Site : <http://www.vvv-sud.org>

## Lettre d'information électronique du site VVV-Sud

**n°43 12 Janvier 2018**

Informations sur les Véloroutes et Voies Vertes (projets, réalisations, actualités) dans 4 régions du sud de la France :  
**Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées.**

**Parution** : mensuelle

**Rédaction** : à partir des informations reçues par l'association Deux Pieds Deux Roues (ex association Vélo) et par le réseau des associations locales de l'AF3V dans le sud de la France (rédacteurs : C. Aberdam, Y. Albert, Th. Bennegen, M. Bourgeat, D. Brisset, O. Brun, JL Calmettes, JP Chapou, JJ. Courrée, P. Delon, M. Delphin, JF Dubremetz, P. Fontecave, G. Gallardo, F. Gendreau, Y. Goroneskoul, I. Grossier, S. Jackson, M. Julier, G. Landreau, C. et JF. Lataste, Ch. Lebozec, P. Lefevre, E. Leroy, D. Malifarge, R. Mangin, JL Mante, F. Moisan, F. Mons, L. Nourrigat, P. Nunez, A. Picaut, Ph. Raçon, G. Rouland, B. Savary, J. Savary, A. Senicourt, D. Siffray, H. Simonet, E. Thyss, R. Unseld, D. Wénisch, ...).

**Lettre n°43 : envoyée à** : 180 personnes, inscrites avant le 01-02-2018.

Voici le numéro 43 de la lettre électronique, à laquelle vous vous êtes abonné.

Voir les lettres électroniques antérieures: <http://www.vvv-sud.org/archiveslettre.html>

Vous abonner à cette lettre électronique : <http://www.vvv-sud.org/lettreInformation.html>

**Faites suivre cette lettre autour de vous, merci !!**

**Etranger**

**France**

**COP21 les 6 villes qui aiment le plus le vélo**

Un article des Echos de décembre 2015 a classé les 6 villes qui aiment le plus le vélo. Paris est l'une de ces six villes, à côté d'Oslo, Berlin, Dublin, Copenhague, Amsterdam et Londres.

Voir : <http://www.lesechos.fr/week-end/business-story/liste/021528968874-les-6-villes->

## **Il y a-t-il une vitesse limitée sur les Voies Vertes ? Une réponse par la Coordonnatrice interministérielle du vélo : 25km/h**

Lors de la journée organisée par le CEREMA le 24 Novembre 2016 sur le vélo interurbain et les véloroutes et voies vertes, les échanges ont été très riches. Sylvie Banoun, la Coordonnatrice interministérielle du vélo, était présente. La question suivante a été posée: « existe-t-il une vitesse limitée sur les Voies Vertes? Sylvie Banoun a répondu : « non officiellement, mais oui « implicitement » puisque les VAE ne sont considérés comme bicyclette que si leur vitesse est inférieure à 25km/h, au-dessus ils sont un vélomoteur, interdit sur une voie verte ». Autre argument : la Voie Verte n'impose pas au cycliste de rouler à la vitesse du pas, mais, selon le « **principe de prudence** » ([art R412-6](#)), il doit normalement « faire preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers les plus vulnérables ». Ce qui implique, au croisement des piétons, une vitesse réduite d'environ 15km/h voire moins. Certains gestionnaires de Voies Vertes ont limité la vitesse sur leur Voie Verte, comme le SMDRA qui a limité la vitesse sur la Voie Verte des Gaves à 20km/h, ou La Voie Verte Trans Ardennes (30km/h par arrêté préfectoral). Certains départements ont pris des arrêtés pour limiter la vitesse des véhicules (les bicyclettes ou vélos sont des véhicules) sur les Voies Vertes, c'est le cas de la Gironde. Dans ce département les Voies Vertes ont le statut de pistes cyclables et sont des routes départementales. Un arrêté du 23/09/2010 limite la vitesse sur ces « routes » à 30km/h.

Voir site du CEREMA : <http://voiriepour tous.cerema.fr/>  
Voir Les Journées d'échanges- Sud-Ouest : <http://voiriepour tous.cerema.fr/sud-ouest-r87.html>

Voir le diaporama 07-Partie 1- Le vélo un vrai projet de territoire- département de la Gironde Ici : <http://voiriepour tous.cerema.fr/24-11-2016-toulouse-mise-en-ligne-des-diaporamas-a1338.html>

## **Régions Occitanie (Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées) et Nouvelle Aquitaine**

### **Anc. Région Aquitaine**

#### **Lot-et-Garonne**

##### **Fumel : projet de « coulée verte » avenue de l'Usine**

La Mairie de Fumel a aménagé une Voie Verte de bonne qualité sur l'ancienne voie ferrée entre Condat et Monsempron-Libos (5Km). Cette Voie Verte constitue un élément de la Véloroute de la Vallée du Lot (V86). En 2017 la Mairie de Fumel prépare l'aménagement de l'Avenue de l'Usine, axe routier parallèle à la Voie Verte existante, qui desservait la grande usine sidérurgique de Pont à Mousson, aujourd'hui fermée. Le projet veut à la fois présenter l'aspect historique de l'avenue, et préparer l'installation d'activités nouvelles. Il sera créé trois voies de circulation parallèles : une voie routière, une allée réservée aux piétons, et une piste cyclable. L'ensemble sera arboré et végétalisé. Cette « coulée verte » sera reliée à la Voie verte existante, et la zone de l'ancienne gare de Fumel sera améliorée (il existe déjà une halte-services au bord de la Voie Verte). Les travaux sont prévus en 2018, pour un montant total de plus de 2,5 millions d'euros.

Voir fiche du site AF3V :

[http://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id\\_rubrique=9&voie=432](http://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=432)

Voir article du 21-12-2017 : <https://www.ladepeche.fr/article/2017/12/21/2708414-amenagement-avenue-usine-projet-finalise.html>

## **Pyrénées-Atlantiques**

### **Bayonne : nouveau tronçon de la Vélodyssée**

En 2015 la ville de Bayonne a ouvert une nouvelle piste cyclable entre le pont Grenet et Le Boucau, longue de 1,8km. Cet aménagement, qui a coûté 550 000€, est un tronçon de la Vélodyssée, mais il sera aussi très utile pour les déplacements quotidiens des habitants. Voir : <http://www.sudouest.fr/2015/09/10/le-velo-gagne-un-peu-de-terrain-dans-la-ville-2119386-4018.php>

Voir : <http://www.agglo-cotebasque.net/15-actualites/665-bayonne-a-boucau-en-moins-de-10-mn-a-velo-cest-possible.html>

## **Pyrénées-Atlantiques**

### **La Voie Verte Salies-du-Béarn à Escos menacée en 2017 de fermeture pendant un an sur 2kms, les habitants et l'AF3V s'opposent à ce projet**

En 2017 le Département a décidé la réfection du pont routier voisin d'Auterrive, et l'utilisation, pendant un an, de 2km de la Voie Verte entre Escos et Castagnède, pour y faire passer une déviation routière, sur une route re-crée de 4m de large, avec passage sur le pont Eiffel de la Voie Verte à Castagnède ! Une association s'est créée pour défendre la Voie Verte et le site naturel. Elle a lancé une pétition que tous les usagers des Voies Vertes doivent signer. L'Association Pau à vélo, délégation départementale AF3V, proteste et agit pour obtenir l'annulation de ce projet destructeur. Selon les habitants et l'AF3V, au lieu de supprimer 2km de voie verte, en détruisant un site naturel, et en dépensant plus de 100 000 euros, il faut faire passer la déviation automobile sur deux ponts routiers un peu plus loin (à 6km au pont de Sorde-l'Abbaye et à 9km au pont de Sauveterre-de-Béarn).

Site association AVVLE : <http://www.lesamisdelavoieverte.fr>

Signer la pétition ici : <https://www.change.org/p/nicolas-hulot-notre-voie-verte-et-pont-eiffel-de-castagnede-sont-en-danger-non-%C3%A0-la-deviation>

Fiche descriptive de la Voie Verte :

[http://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id\\_rubrique=9&voie=389](http://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=389)

## **Pyrénées-Atlantiques**

### **Agglomération Côte Basque-Adour : un plan du réseau cyclable**

L'Agglomération « Côte Basque-Adour » a publié en 2016 un « Plan du réseau cyclable » qui décrit les aménagements cyclables existants sur les communes : Bayonne, Biarritz, Anglet, le Boucau, Tarnos, Bidart, St Pierre d'Irube. Ce document, téléchargeable, différencie les aménagements : pistes en site propre, bandes cyclables, voies partagées. Très utile pour les déplacements quotidiens, les balades, et la traversée de l'agglomération par la Véloroute de la Côte Atlantique (Vélodyssée), par la Véloroute du Piémont Pyrénéen Biarritz-Le Barcarès (V81). Voir le Plan cyclable de l'Agglomération Côte Basque -Adour (à télécharger) : <http://www.agglo-cotebasque.fr/les-politiques-publiques/transports-et-mobilites/1145-le-plan-velo.html>

## **Anc. Région Languedoc-Roussillon**

### **Aude et Ariège Atout Fruit crée un « Conservatoire des espèces fruitières anciennes » sur la Voie Verte Mirepoix-Lavelanet et la future Voie Verte Bram-Moulin-Neuf (80km)**

L'association Atout Fruit est basée à Mirepoix et a pour objet la sauvegarde du patrimoine fruitier local sur les territoires de Mirepoix (Ariège), Chalabre (Aude) et Lavelanet (Ariège). Elle développe un projet de plantation d'arbres fruitiers le long de la Voie Verte Mirepoix-Lavelanet, et de la future Voie Verte Bram-Moulin-Neuf (longueur totale : 80km), avec création d'un « Conservatoire des espèces fruitières anciennes ». Les Conseils Départementaux de l'Ariège et de l'Aude soutiennent cette initiative par le biais de conventions de partenariat signées avec Atout Fruit. En décembre 2017-Janvier 2018 des arbres fruitiers ont ainsi été plantés entre Lavelanet et Chalabre, sur une portion audoise de la Voie Verte. Les arbres plantés sont de

variétés anciennes et rustiques tels que le pommier patte de loup, le noyer Franquette, le cerisier cœur de pigeon jaune, le prunier Damanine, le figuier Dalmatie, le cognassier Portugal, ...

Voir le site de Atout Fruit : <http://www.atoutfruit.fr/>

Voir le projet de Conservatoire : <http://www.atoutfruit.fr/voieverte.htm>

Voir les actualités sur Facebook : <https://www.facebook.com/VoieVerteFruitierAriegeAude/>

Voir fiche de la Voie Verte sur le site AF3V :

[http://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id\\_rubrique=9&voie=221](http://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=221)

Voir article du 03-01-2018 :

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/01/03/2714995-plantation-de-24-arbres-fruitiers-sur-la-voie-verte.html>

Voir article du 07-11-2017 :

<https://www.ladepeche.fr/article/2017/11/07/2679492-atout-fruit-multiplie-les-activites.html>

Voir article du 16-11-2017 :

<https://www.ladepeche.fr/article/2017/11/16/2685186-l-association-atout-fruit-laureate.html>

## Aude

### Castelnaudary aménage le Grand Bassin du canal du Midi

La Mairie de Castelnaudary est en train d'aménager le Grand Bassin du canal du Midi. Le port a été agrandi en bas du Cours de la République avec vingt anneaux supplémentaires et tous les services qui vont avec : eau, électricité, wifi. Les rives sud et nord du Grand Bassin ont aussi été aménagées pour améliorer la promenade pédestre et cyclable. Au sud une deuxième aire de pique-nique a été créée en haut de la rue Riquet. Au nord la promenade a été aménagée sur des pontons en bois au pied du quai, ce qui permet de rejoindre le pont Saint-Roch. Avec ces aménagements c'est une portion de la future Véloroute « Le canal des 2 mers à vélo » (V80) qui est améliorée.

Voir article du 21-12-2017 : la Dépêche du Midi :

<https://www.ladepeche.fr/article/2017/12/21/2708654-pontons-ont-ete-poses-rive-nord-grand-bassin.html>

## Gard

### La Voie Verte Sauve-Quissac prolongée et inaugurée (7km)

Sur l'ancienne voie ferrée Nîmes-Le Vigan, le Conseil Général avait achevé en Juin 2011 un tronçon de 5km ouvert au public. En 2016 le Conseil Départemental a prolongé ce tronçon de 1km, ce qui porte la longueur totale de la Voie Verte à 7km, car il existait un court morceau de 700m déjà aménagé. L'inauguration a eu lieu le 12 Novembre 2016 en présence d'Olivier Gaillard, Conseiller Départemental, et des associations du Gard (Partageons la Route en Cévennes, Codep FFCT Gard, Crocovélo, Voie Verte du Pont du Gard. C'est une Voie Verte d'excellente qualité (une seule traversée, bon revêtement, ...) et le parcours agréable permet d'aller visiter le beau village de Sauve.

Voir : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=348#>

## Gard

### Fête de la Journée des Voies Vertes Octobre 2017 et avancées des VVV dans le Gard

Le 8 Octobre 2017 l'association Voie Verte du Pont du Gard a organisé la Fête des Voies Vertes.

De Beaucaire au départ de la Croix Couverte sur la route de Fourques au Vallon de Sernhac lieu de passage de l'aqueduc romain ce sont 65 cyclistes qui ont parcouru les 20 kms aller en suivant le fléchage de l'EV17 (Viarhônga) EV8 (la Méditerranée à vélo) et Voie Verte du Pont du Gard. Les cyclistes ont pu admirer (de loin) la qualité du chantier des 7 kms supplémentaires du 2ème tronçon de la Voie Verte du pont du Gard qui seront bientôt ouverts et inaugurés avant la fin de l'année 2017. Agnès Sénicourt, présidente de l'association, a souligné que les VVV avancent dans le Gard : extrait : « **Le Gard bouge** : on peut maintenant aller d'Arles au Pont du Gard où les cyclistes seront de mieux en mieux accueillis. Les travaux en cours sur Beaucaire permettent quand même de passer le long du canal puis sous le pont de Tarascon (fléchage retardé à cause des travaux). Et aussi d'Avignon au Pont du Gard en suivant les

flèches !(balade prévue le 8 avril 2018. Il va falloir demander le fléchage de la véloroute V66 de Nîmes à Sernhac pour compléter le triangle de la romanité et de l'UNESCO . Le président du département a annoncé la mise à l'étude de la voie verte du pont du Gard à Uzès en 2018. Nous soutenons le projet de voie verte entre Uzès et Alès porté par l'association Uzège Pont du Gard Durable. »

Voir la carte zoomable des VVV (l'AF3V): [http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/carte-des-veloroutes-et-voies-vertes-de-france\\_45562#12/43.6597/4.6424](http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/carte-des-veloroutes-et-voies-vertes-de-france_45562#12/43.6597/4.6424)

Voir le de l'association Voie Verte Pont du Gard (en construction) <http://voievertepontdugard.brts.fr/>

## **Gard**

### **Le point sur les Véloroutes et Voies Vertes aménagées dans le Gard fin 2017**

Le délégué AF3V de l'association Voie Verte Pont du Gard a présenté en Octobre 2017 le bilan suivant : « Le réseau des véloroutes et voies vertes du Gard a connu en 2017 un développement important puisque sa longueur cumulée inférieure à 100 kilomètres en début d'année est passée à 186,7 km à ce jour avec une proportion de voies partagées qui a fortement progressé et atteint désormais la moitié du réseau. La mise en place du jalonnement complet de la Via Rhôna, du Pont du Royaume à Villeneuve-Lez-Avignon au Pont des Abimes au Grau-du-Roi sur plus de cent kilomètres donne forme à l'épine dorsale du réseau. Cependant la signalisation reste à compléter notamment dans les traversées de Beaucaire, de Fourques et du Grau-du-Roi. Toutes les Véloroutes et Voies Vertes du Gard déjà aménagées sont décrites sur une carte en ligne, et sur le site national de l'AF3V ».

Voir la carte du réseau départemental : [http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/veloroutes-et-voies-vertes-du-gard-af3v\\_162053#9/43.9543/4.5593](http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/veloroutes-et-voies-vertes-du-gard-af3v_162053#9/43.9543/4.5593)

Voir la nouvelle fiche du site AF3V pour la Véloroute EV8 d'Aigues Mortes à Beaucaire (62km) : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=422>

Voir la nouvelle fiche du site AF3V pour la Véloroute Via Rhôna (EV17) d'Avignon à Beaucaire (36km) : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=137>

## **Hérault**

### **Sète Agglopôle subventionne les achats de vélos et de trottinettes à assistance électrique.**

Sète Agglopôle Méditerranée subventionnait déjà l'achat de vélos électriques par l'octroi d'une prime de 25% de la valeur d'un vélo à assistance électrique neuf, avec un maximum de 200€. En 2018 cette aide sera étendue aux achats de trottinettes électriques. En 2018 les subventions seront limitées aux 150 premières demandes reçues.

Voir :

<http://www.agglopole.fr/lagglo-subventionne-lachat-de-velos-et-trottinettes-electriques/>

## **Lozère**

### **Des navettes touristiques (mini-bus) en été, utiles pour le tourisme à pied et à vélo**

Le Département de la Lozère et le Conseil Régional Occitanie ont créé en Lozère des « navettes touristiques » qui fonctionnent en Juillet et Août. Il s'agit de lignes de bus régulières (avec des mini-bus) reliant les villes et les sites touristiques de façon régulière, avec des tarifs faibles (2€). Exemples de lignes : Mende - Florac (tous les jj), Florac - Le Rozier (tous les j), Florac-Station du Mont Lozère (tous les j), Mende - Bagnols les Bains - Vallon du Villaret - Mt Lozère (3j), Mende - Lac de Villefort - la Garde Guérin (3j). Ces bus transportent les personnes et leurs bagages, y compris les vélos. Elles sont destinées aux habitants et touristes marcheurs, cyclistes ou promeneurs. Cela renforce en été les services existants déjà de taxis ou de transports des marcheurs (La Pélerine, La Malle Postale, ...). Ces lignes de bus sont utiles pour les cyclo-randonneurs parcourant les Gorges du Tarn, et pour ceux parcourant la Véloroute de la vallée du Lot jusqu'au Bleymard, et reliant à Villefort la Véloroute La Régordane (V70). Ces

services devraient être créés dans les zones touristiques de montagne et pour les Véloroutes de montagne (en Hautes-Pyrénées, dans l'Aude, ...).

Voir : <http://lozere.fr/la-lozere/deplacements-et-routes/navettes-touristiques.html>

Voir : <http://lozere.fr/actualites/1466157969-les-gorges-du-tarn-au-mont-lozere-desservies-par-des-navettes-tout-lete.html>

Voir carte : <https://www.hugon-tourisme.com/navettes-touristiques-ete-2017-lozere/trajets-navettes-touristiques-2017-avec-horaires/>

Voir Office de Tourisme de Mende (avec carte):

<http://www.ot-mende.fr/acces-plans-transport/lozere>

## **Anc. Région Limousin**

Pas de « Brève » pour cette région.

## **Anc. Région Midi-Pyrénées**

### **Aveyron**

#### **Véloroute de la vallée du Lot : 3 passerelles posées et bientôt 16km rive gauche de Flagnac à Bouillac**

Dès 2016 la Communauté de Communes de la Vallée du Lot (CCVL) ouvrait plusieurs sections de la Véloroute Vallée du Lot, dont une Voie Verte de 5km en rive gauche, entre Boisse-Penchat et Bouillac, permettant d'éviter la D840. Fin 2017 Decazeville Communauté, qui a absorbé la CCVL, a posé trois passerelles sur les affluents du Lot (le Riou Mort, le Limou et le Moulinet), qui permettent de passer sous la D840 à Boisse-Penchat –rampes encore en travaux en Janvier 2018-, et d'ouvrir une section de la Véloroute en quasi-Voie Verte, rive gauche, entre le pont de Livinhac-le-Haut et Port Lacombe (Flagnac), longue de 6km. Il ne manquera plus que deux tronçons à aménager (du pont de Port d'Agrès à Port Lacombe-Flagnac 2km, et RD42 du pont de Livinhac à Boisse-Penchat 2km), pour ouvrir une magnifique section de 16km de la Véloroute, continue entre le pont de Port d'Agrès (Flagnac-St-Parthem) et Bouillac.

Voir Voie Verte existante: <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=487>

Voir Les Projets du Département (avec photos des travaux et des passerelles): <http://www.vvv-sud.org/projetsaveyron.html>

Voir les demandes de l'AF3V en Aveyron : <http://www.vvv-sud.org/demandesaveyron.html>

### **Haute-Garonne**

#### **Nouvelle Voie Verte le long de la rocade Arc-en-Ciel (1,7km)**

Toulouse Métropole a créé en 2017 une nouvelle Voie verte le long de la rocade Arc en Ciel, longue de 1,7km. Elle relie Colomiers, Toulouse et Tournefeuille et se situe en grande partie sur la commune de Colomiers. Son intérêt est de desservir le complexe aéronautique de Saint-Martin-du-Touch.

Voir : <http://www.ladepeche.fr/article/2017/06/09/2590588-une-voie-verte-pour-se-rendre-au-travail-a-velo.html>

Voir inauguration, vidéo sur le site de Deux Pieds Deux Roues, antenne de Colomiers : <http://velo-colomiers.16mb.com/doku.php>

Voir carte et vidéo ici : [http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/pistes-cyclables-colomiers-2-pieds-2-roues\\_116822#15/43.6126/1.3319](http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/pistes-cyclables-colomiers-2-pieds-2-roues_116822#15/43.6126/1.3319)

### **Haute-Garonne**

#### **Nouvelle courte Voie Verte à Portet-sur-Garonne pour accéder au bus Linéo 5**

Une nouvelle voie verte mixte piétons-cycles, très courte (300m), vient d'être aménagée en septembre 2017 à Portet-sur-Garonne. Elle relie la D820 au niveau du feu de la rue des Frênes (Récébédou) au quartier pavillonnaire de Clairfont, et franchit la Saudrune sur une belle passerelle en bois. La qualité est bonne: enrobé lisse de 3m de large, éclairée. Hélas les barrières sont difficiles à franchir avec un vélo: il faut mettre pied à terre, et on cogne la tête et les sacoques! Et comment font les poussettes, fauteuils roulants, carrioles, vélos couchés, tricycles pour passer? Le but de cet itinéraire est de favoriser les accès des habitants du quartier Clairfont à la future ligne de bus Linéo 5 qui reliera la gare de Portet à Toulouse en

passant par le Récébédou (ouverture annoncée: 2019). D'ailleurs Tisséo Collectivités a cofinancé l'aménagement, au côté de la ville de Portet et de Muretain Agglo, la Communauté d'Agglomération. Coût total: 308 400€ TTC.

Voir site de la mairie de Portet: <http://www.portetgaronne.fr/une-nouvelle-liaison-douce-vers-clairfont-pour-accueillir-le-lineo-5-997.html>

Voir article La Dépêche du Midi du 28-04-

2017: <https://www.ladepeche.fr/article/2017/04/28/2564696-quartier-clairfont-un-acces-vers-le-lineo-5-5.html> et article du 06-08-

2017: <https://www.ladepeche.fr/article/2017/08/06/2623838-une-nouvelle-liaison-vers-clairfont-avec-le-lineo-5-5.html>

## **Hautes-Pyrénées**

### **La Voie Verte Camin d'Adour prolongée (+3km)**

La Voie Verte Le Camin d'Adour a été aménagée dans les années 2005 par la Communauté d'agglomération du Grand Tarbes sur la rive droite de l'Adour, entre la zone verte du lac de Soues au sud, et celle du lac de Bours au nord, en traversant toute l'agglomération et en longeant le centre-ville de Tarbes. Dans les années 2015 elle vient d'être prolongée au nord où maintenant elle fait le tour complet du lac, avec un bon revêtement. Elle se termine au parking nord, accessible par la D93, route de Bazet. Et l'on peut continuer au nord sur « Le Sentier de l'Adour » un sentier pédestre-VTT jalonné le long de l'Adour. Voir [site AF3V :](http://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=187)

[http://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id\\_rubrique=9&voie=187](http://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=187)

## **Lot**

### **Une association « Pour la Voie Verte en vallée du Lot » de Cahors à Capdenac-gare**

Des lotois ont lancé une pétition pour la création d'une Voie Verte sur l'ancienne voie ferrée entre Cahors et Capdenac-gare, et Cahors Cyclotourisme, relais local de l'AF3V, et Deux Pieds Deux Roues, délégation régionale, ont appelé à signer la pétition. Pour plus d'efficacité, les lotois viennent de créer une « Association pour la Voie Verte en vallée du Lot (AVVL) ». Comme l'objectif de cette association converge avec ceux de l'AF3V, Cahors Cyclotourisme et Deux Pieds Deux Roues soutiennent cette nouvelle association, et développent des actions communes.

Voir blog d'AVVL: <https://www.facebook.com/collectifvoieverteenvalleedulot>

## **Lot**

### **Pour demander la Voie Verte Mercuès-Cahors (8km), une action commune AVVL-AF3V à Mercuès le 5 Juillet 2017**

Suite à la création de l'« Association pour la Voie Verte en vallée du Lot (AVVL) », une action commune a eu lieu le 5 Juillet 2017 avec la randonnée militante AF3V « Pour la Véloroute vallée du Lot » qui est passée à Cahors. Ce jour-là, à 15h, à la fin de la voie verte Douelle-Mercuès, au carrefour avec la D811, il a été organisé un « événement »: convocation des élus, des habitants et de la presse pour une photo pour demander une Voie Verte Mercuès-Cahors de 8km pour éviter la D811. Cette Voie Verte permettra de relier Douelle à Cahors en toute sécurité, et sera un élément de la Véloroute de la vallée du Lot (V86). Cette action a été bien décrite dans la presse locale.

Voir site randonnée AF3V: <http://velotroutte.le-pic.org/>

Voir blog d'AVVL: <https://www.facebook.com/collectifvoieverteenvalleedulot>

Voir fiche du site AF3V : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=489>

Voir article du 06-07-2017 : <https://www.ladepeche.fr/article/2017/07/06/2607730-une-randonnee-militante-pour-promouvoir-la-voie-verte.html>

## **Tarn**

### **La Voie Verte de Lacaune a été prolongée en 2017 de 4km**

La Voie Verte : « Chemin du Petit Train Lacaune-Gijounet » est une courte et magnifique Voie Verte de montagne aménagée sur l'emprise d'une ancienne voie ferrée dans le Tarn, dans la vallée du Gijou. Elle commençait à 4km de Lacaune, au pont de Carausse. Le Conseil Départemental du Tarn a réalisé en 2016 les travaux pour prolonger la Voie Verte entre le pont

de Carausse (traversée de la D81) et le centre de Lacaune, sur environ 4km. Cette portion est réalisée « en dur » (bi-couche). L'ouverture a eu lieu en Avril 2017. On peut donc commencer une promenade de 11km depuis le centre-bourg de Lacaune. Le Département annonce qu'il souhaite prolonger la Voie Verte vers l'Hérault, via Murat. Voir : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=308>  
Voir article du 12-04-2017 : <http://www.ladepeche.fr/article/2017/04/12/2554804-le-prolongement-de-la-voie-verte-a-ete-inaugure.html>

### **Blog d'Isabelle Lesens**

Des informations nombreuses, avec des analyses et des photos, sur le vélo et les Véloroutes et Voies Vertes, ici : <http://www.isabelleetlelevelo.fr>

### **Actuvelo**

Le portail des actualités sur le vélo, avec tous les articles parus dans la presse, y compris pour les départements du sud, à consulter souvent, ici : <http://actuvelo.fr>

### **Espagne : Infos Vias Vertes**

Pour des informations au sud du sud, sur les Voies Vertes d'Espagne, lire le Bulletin d'information électronique du site <http://www.viasverdes.com> : <http://www.viasverdes.com/ViasVerdes/Bolet%EDn%20Infov%EDas%20Verdes/Infovias/displayBoletin/b13f36d5a95a781d2f383248fda38c4a>

## **Soutenez nos actions**

**Les associations locales qui agissent pour les Véloroutes et Voies Vertes ont besoin de votre soutien, et de votre participation active**, rejoignez –les (les cotisations des adhérents garantissent l'indépendance, et donnent les moyens d'agir).

Adhérez à l'Association Deux Pieds Deux Roues (Toulouse et Haute-Garonne), ici : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article73>

Ou adhérez à l'une des associations du sud, voir liste et coordonnées ici : <http://www.vvv-sud.org/associations.html>

Vous pouvez aussi adhérer à l'AF3V national, ici : <http://af3v.org/-Nous-soutenir-.html>

***NB : si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, envoyez nous un e-mail.***